



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 27914

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le projet de directive européenne de reconnaissance des qualifications en remplacement de la directive 89/48 CEE du 21 décembre 1988 en vigueur depuis janvier 1991 : il souhaite connaître quel est l'état d'avancement des travaux concernant cette directive.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27914

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8596